

2023

***NOTE SUR LES CREATIONS D'EMPLOIS AU BENIN
Avril 2016 - décembre 2021***



I. Introduction

Présentation du contexte et de la justification de la note

En 2016, le Bénin a lancé un Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour la période 2016-2021. L'un des principaux objectifs de ce programme est la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Dans la même tendance, le nouveau PAG, couvrant la période 2021-2026, vise à accélérer le développement économique et social du pays en mettant l'accent sur la modernisation des infrastructures, la diversification de l'économie, l'amélioration de la gouvernance et la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale.

Les objectifs spécifiques du PAG 2021 comprennent notamment la création de 800 000 emplois directs et indirects, l'augmentation de la production agricole, l'amélioration de l'accès aux services de base tels que la santé et l'éducation, ainsi que la promotion de l'investissement privé et du développement des secteurs industriels.

Dans le cadre de l'ambitieux objectif lié à la promotion de l'emploi, le gouvernement béninois a mis en place plusieurs initiatives pour stimuler l'entrepreneuriat et encourager la création d'emplois, notamment à travers la mise en œuvre de projets dans différents secteurs clés de l'économie. En vue d'apporter un éclairage sur les réalisations et les bonnes pratiques dans le domaine de l'emploi, il est crucial de s'assurer que les résultats attendus sont atteints.

La note sur les emplois créés vise à rendre compte des créations d'emplois depuis 2016. Elle s'inscrit dans une perspective d'évaluation des politiques mises en œuvre en phase avec le marché de l'emploi et de l'adaptation des réformes du Programme d'Actions du Gouvernement.

La notion d'emplois créés s'appuie sur la définition du BIT en matière d'emploi afin de présenter les situations dans le formel et l'informel. La dernière partie de la note est consacrée la synthèse des créations des emplois informels.

II. Quelques définitions

Au sens du Bureau International du Travail (BIT), est pourvue d'emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Ainsi, toute personne ayant participé, ne serait-ce que pendant une heure, à une activité pour laquelle elle sera rémunérée est en situation d'emploi. Cet emploi peut être inadéquat au vu de la qualification de cette personne ou du temps pendant lequel cette dernière l'exerce au cours de la période de référence.

Les emplois directs désignent les emplois directement liés à la production de produits ou de services donnés. Ces emplois ont également la possibilité d'en créer d'autres dans les entreprises qui fournissent des biens et services au secteur dans lequel ils sont créés. Ces derniers emplois sont dits indirects.

Un emploi saisonnier est une activité professionnelle qui se répète chaque année et dont la pratique dépend du rythme des saisons ou du tourisme, indépendamment de

la volonté de l'employeur. C'est le cas par exemple du travail saisonnier qui concerne principalement les secteurs agricoles (cueillettes, vendanges, etc.) ou touristiques (ski, clubs de vacances, restauration, hôtellerie, etc.). Il correspond à une augmentation d'activité par nature limitée dans le temps.

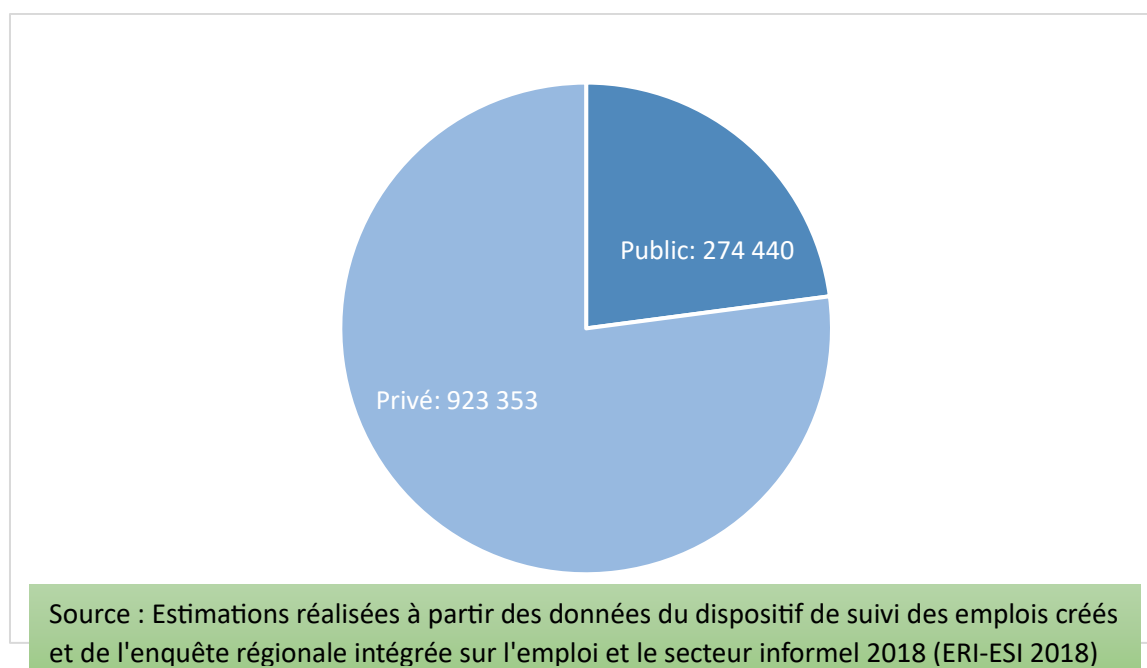
L'emploi temporaire est une activité dans laquelle les travailleurs sont engagés pour une période donnée. Il porte sur les contrats (verbaux ou écrits) conclus pour une durée déterminée, pour la réalisation d'une tâche ou d'un projet défini, le travail saisonnier ou le travail occasionnel, y compris journalier.

Les emplois directs désignent des emplois directement liés à la production de produits ou de services relatifs aux projets du PAG. Les emplois publics représentent les recrutements organisés à l'effet de doter les services publics de personnel, soit l'ensemble des agents recrutés et rémunérés sur le budget national. Il s'agit entre autres des Agents Permanents de l'Etat (APE), des Agents Contractuels de l'Etat (ACE), des Agents Conventionnés et les cadres du secteur privé nommés pour occuper des postes de responsabilité dans l'Administration Publique.

III. Emplois totaux

Depuis 2016, un total de 274 440 emplois ont été créés dans le secteur public et 923 353 dans le privé, soit un total de 1 197 793 emplois (voir Graphique 1).

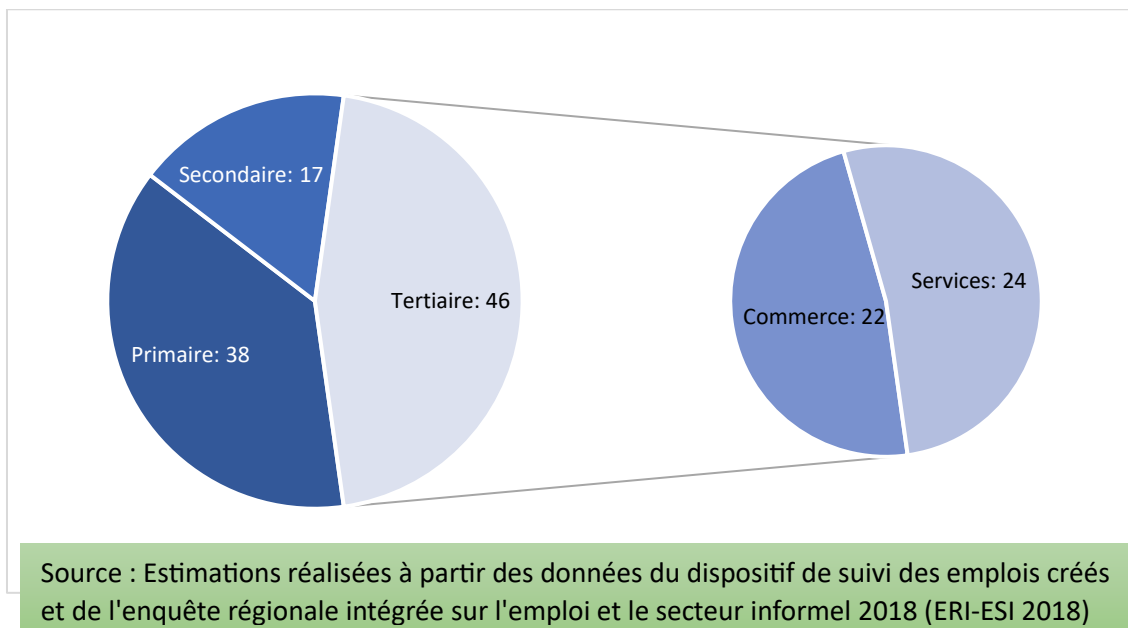
Graphique 1 : Nombre d'emplois créés par les secteurs public et privé



Le secteur privé au Bénin, à l'instar de la plupart des économies, est le principal moteur de la création d'emploi, avec environ 77% des nouveaux emplois, contre environ 23% pour le secteur public.

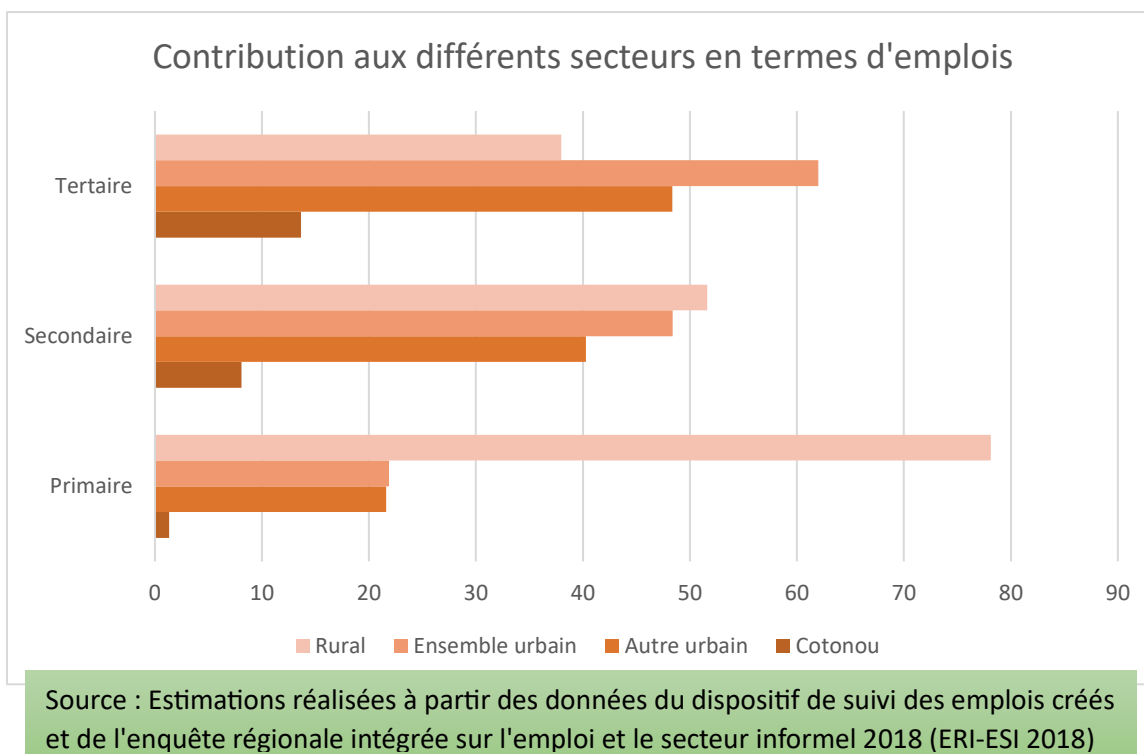
D'après l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI, 2018), le marché du travail est nettement dominé par le secteur primaire qui absorbe 38% des emplois, suivi par le secteur tertiaire 46% des emplois (24% pour les services et 22% pour le commerce).

Graphique 2 : Contribution des différents secteurs à la création d'emplois



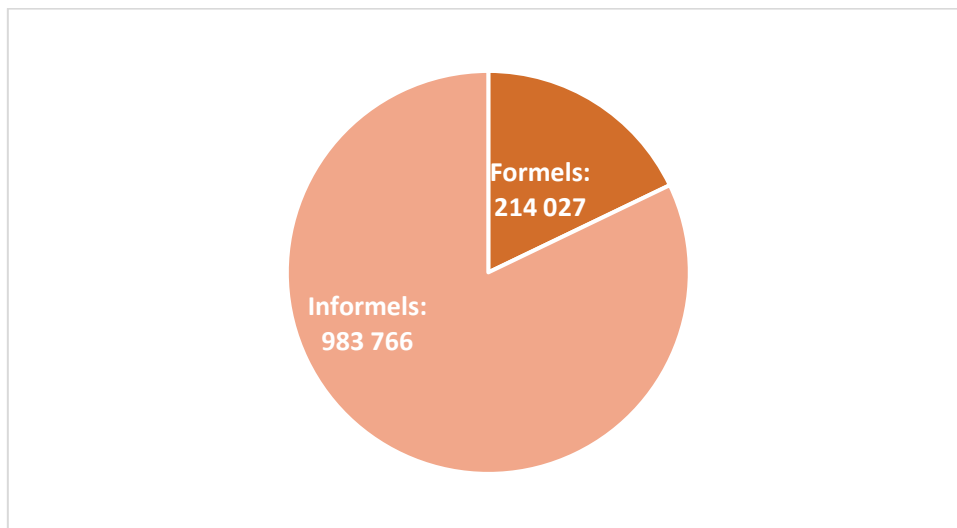
Selon la même enquête, il y a une nette concentration des emplois du secteur primaire en milieu rural (78%). Le secteur secondaire est plus uniformément réparti entre les zones urbaines (48%) et rurales (52%). Les emplois dans le secteur tertiaire sont plus fréquents dans les zones urbaines (62%) avec un pourcentage de 14% à Cotonou.

Graphique 3 : Répartition géographique des emplois par secteur



De l'ensemble des emplois créés, environ 214 000 sont formels et 984 000 sont informels. Les emplois informels dominent largement, constituant environ 82% de tous les emplois créés.

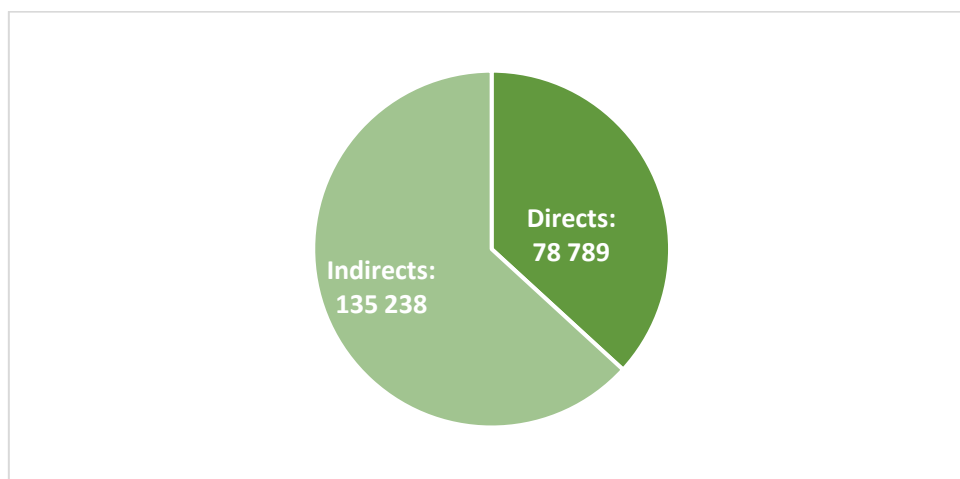
Graphique 4 : Emplois formels et informels créés



Le fait que les emplois créés soient essentiellement informels n'est pas surprenant dans le contexte d'une économie en développement, mais cela soulève des questions sur la stabilité de l'emploi, les avantages sociaux et la protection des travailleurs.

La majorité des emplois formels sont des emplois indirects qui représentent environ 63% des emplois formels. Ceci peut indiquer un effet multiplicateur dans l'économie, où la création d'un emploi dans une industrie ou secteur peut entraîner la création d'autres emplois dans des secteurs connexes.

Graphique 5 : Emplois formels par type d'emploi



Le nombre élevé d'emplois indirects pourrait suggérer que les investissements dans certains secteurs clés ont un effet positif sur le marché du travail dans son ensemble. Une telle répartition pourrait aussi nécessiter des stratégies visant à renforcer les chaînes de valeur locales pour maximiser l'impact des emplois directs sur la création d'emplois indirects.

IV. Détail des créations d'emplois informels

L'agriculture, représentant 357 000 emplois sur 984 000, est le secteur dominant en matière de création d'emplois informels au Bénin. Suivent le commerce de détail et les activités de fabrication avec respectivement 152 000 et 134 000 emplois informels créés. Bien que des secteurs tels que l'information et la communication, l'assurance et l'immobilier affichent des chiffres plus modestes, certains domaines spécifiques, comme les "Autres activités des services nca.", ont une présence notable.

Branche d'activité	Nombre d'emplois
Agriculture, élevage, chasse et activités de soutien	357 321
Sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien	2 343
Pêche, pisciculture, aquaculture	9 500
Activités extractives/mines	4 429
Activités de fabrication	133 740
Activités de production et distribution	284
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	305
Activités de construction	25 828
Commerce et réparation des pièces automobiles	12 576
Commerce de gros	49 319
Commerce de détail	152 199
Activités de transport	42 786
Activités d'entreposage	4 815
Activités d'hébergement et de restauration	60 295
Activités de l'information et de communication	4 842
Activités financières et d'assurance	2 439
Activités immobilières	1 560
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8 000
Activités de services de soutien et de bureau	13 670
Activités de l'administration publique	6 920
Enseignement	32 361
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	13 299
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 291
Autres activités des services nca. (tailleur, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	38 505
Activités spéciales des ménages	5 024
Activités des organisations internationales	113
Total	983 766

Source : Estimations réalisées à partir des données du dispositif de suivi des emplois créés et de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel

L'agriculture reste le pilier de l'emploi informel, mais des secteurs tels que le commerce et la fabrication jouent également un rôle crucial. Des initiatives pourraient cibler ces domaines pour une meilleure formalisation ou amélioration.